

L'écho des rives du Grozon

Juillet 2022, n°11



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

Edito

La Culture à Saint Barthélemy Grozon ?

Lu récemment dans un journal local à propos de l'Ardèche Sud : « L'Ardèche touristique et culturelle ». Et si nous avions notre mot à dire ? Bon nombre d'événements ont lieu sur notre territoire, faisant montre d'une dynamique grandissante. Les associations, les artistes, le marché des producteurs, des particuliers, sans oublier les élus de la Mairie, se mobilisent pour offrir aux Barthézonaises et aux Barthézonais ces précieuses échappées du quotidien que sont les temps de rencontre autour d'une œuvre, d'une musique... ou du patrimoine. Et pour que vivent ces événements culturels, il faut qu'il y ait un public... et vous êtes là ! Un grand Merci, car il n'y a jamais trop de place pour que s'exprime l'art ! Cet été et l'automne prochain s'annoncent riches en temps forts, mais avant de parler agenda, voici un retour (non exhaustif, et n'incluant pas toutes les initiatives privées) sur ce qui s'est déroulé dans notre commune depuis deux ans :



Expositions : le bal a été ouvert en mai 2021 par l'exposition qui a été organisée dans la salle municipale lors de la première *Fête de la nature* ; puis durant l'été 2021 au temple de Grozon, l'exposition « *100 ans d'évolution de Saint Barthélemy Grozon* » a été largement visitée ; en mai 2022, l'exposition du parc Régional des monts d'Ardèche sur les « *bio-trésors* », *faune, flore et paysages* dans le cadre de la *Fête de la nature* ; et enfin l'exposition photo « *LIBRE* » d'Antoine BOUREAU à la salle municipale de Saint Barthélemy Grozon, accompagnée d'une animation de l'artiste auprès des élèves et des enseignants de l'école.

Musique : le groupe cajun « *Lâche pas la patate* » s'est produit lors des deux fêtes estivales « Patrimoine et Cie » ; et depuis ce printemps, *Le marché des producteurs* dans la cour de l'ancienne école accueille des concerts et des spectacles.

Théâtre : ART, par une troupe amateur de Chambéry dans la cour de l'ancienne école de Grozon, 2020. *Le pianiste de l'Océan*, interprété par 4 comédiens, dans la cour de l'ancienne école de Grozon, 2021. *Activité théâtre animée* par Estelle Salomone à l'école, et représentation, 2021. *La nuit de l'Autolouange*, organisée par la compagnie Les Aubes Sauvages à Matras, 2022

Cinéma : grâce aux associations Amusaté & Boujaté, Yoda et Ecran Village, il y a eu sept films projetés à Matras : *La Fine Fleur*, *Itinéraire d'un enfant gâté*, « *Découverte du monde* », *Le Chêne*, *First Cow*, *Animal*, et *Le temps des secrets*.

Patrimoine : l'église de Saint Barthélemy ainsi que le temple de Grozon ont tous deux eu des travaux de réfection, à l'intérieur pour la première, au niveau des toits et des portes pour le deuxième. La Croix de la Grangette a également été remise en état.

Environnement et connaissance de la Nature : de nombreuses animations et ballades sont proposées par les associations.

Notons une avancée importante pour la commune : la convention signée entre la Mairie et le CCAS de MATRAS pour l'utilisation de la grande salle. Matras nous offre une précieuse commodité déjà maintes fois mise à profit.

Vous l'aviez remarqué ? Depuis octobre 2021, le bulletin municipal s'est enrichi de l'**Interview Culture** pour faire découvrir les talents de notre village et alentours. Dans le même esprit, suivront des interviews des artisans et des producteurs du village. Pour cette édition, nous avons interrogé une artiste en lien avec l'exposition de cet été.

Il est temps maintenant d'annoncer l'exposition estivale « **Magmas désendormis** » qui se tiendra du 13 juillet au 14 août dans le temple de Grozon. Cette exposition regroupera 11 artistes de la commune et des environs. Pourquoi Magmas ? Car ce sera un mélange d'œuvres hétérogènes réunies en un même lieu, en espérant que la fusion opère. Pourquoi désendormis ? Parce que nombre de ces œuvres ne sont jamais sorties de leur sommeil. 4 des artistes présentés exposent pour la première fois. Partons à la rencontre de l'univers de nos voisins de pallier. Le soir de l'inauguration promet d'être « magmatique » avec le concert prévu !

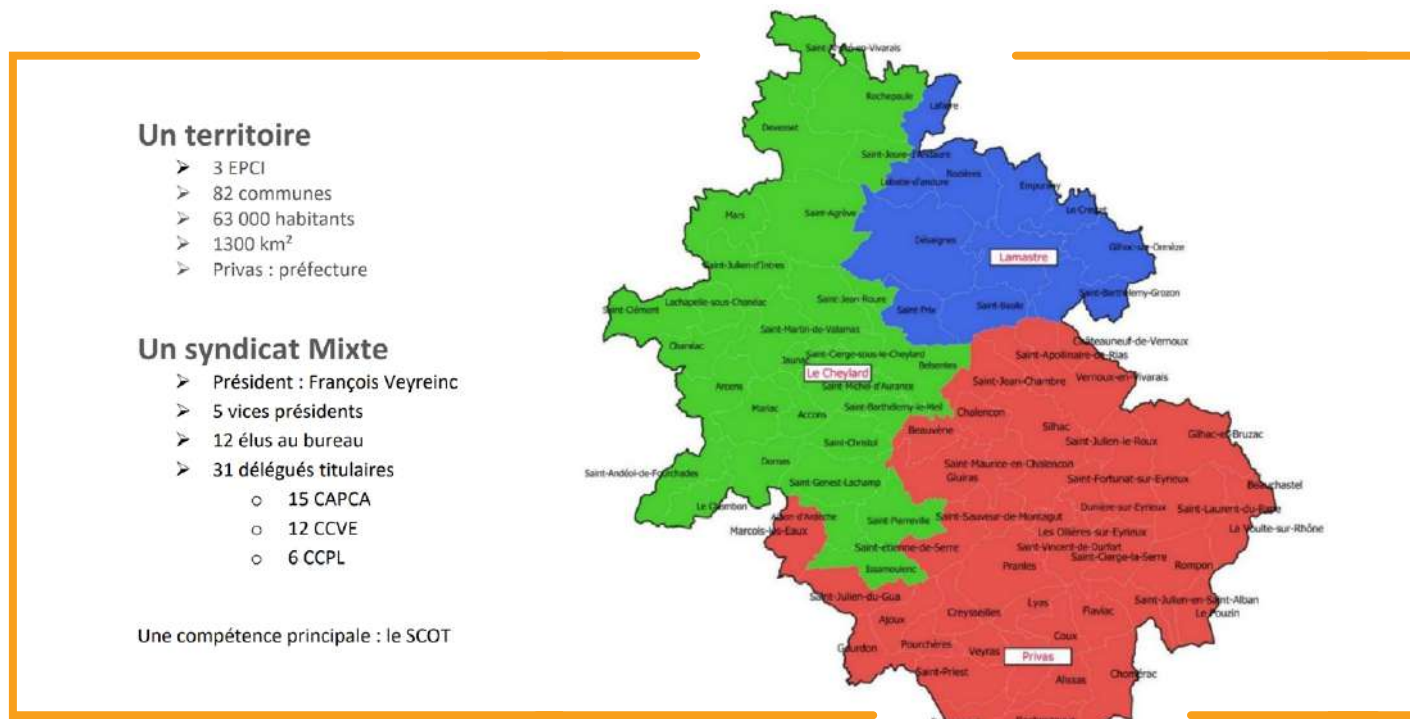
Plus d'informations sur l'exposition en dernière page dans l'agenda réunissant les temps forts de l'été et du début de l'automne.

J'aimerais conclure par cette citation qui m'est chère : « **L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art** » Robert Filliou.

Le SCOT : « Oui ... Mais » : un avis difficile du Conseil Municipal

Le Schéma de COhérence Territoriale a pour objectif la planification d'un développement possible et souhaitable du territoire pour les 20 prochaines années à l'échelle d'un large bassin de vie.

La décision de lancer les études a été prise en 2015 et l'ensemble du projet a été approuvé par le Comité Syndical (une émanation de l'ensemble des Collectivités locales de notre territoire) en avril 2022.



Tous les objectifs généraux qui sont déclinés sont les valeurs sûres actuellement véhiculées et intégrées dans les grands objectifs nationaux : préservation de la nature, de l'agriculture, des paysages et du patrimoine, une vie qualitative pour tous, une économie multi-secteurs, ici portée sur un « tourisme durable », des transports collectifs améliorés, une ouverture sur les territoires extérieurs, soutien aux énergies douces, un développement limitant la concurrence inutile entre les territoires... **Tout cela est évidemment souhaitable.**

Mais la mise en œuvre n'est pas si évidente ! La croissance démographique modérée envisagée, (+ 7000 habitants sur 20 ans répartis sur les 82 communes), n'autorise Saint-Barthélemy-Grozon à accueillir qu'un à deux logements supplémentaires par an. Cette « croissance probable » transformée en surface (une maison ne doit pas avoir plus de 800 m² de terrain) évalue le besoin en nouveau terrain construit à 3,8ha.

Cette surface a été « trouvée » en retenant des terrains internes ou très proches des 2 centres-villages de Saint-Barthélemy et de Grozon ainsi que deux hameaux (Chisac et La Rouveure), c'est-à-dire une assurance à bouger le moins possible l'espace considéré comme « urbanisé ».

Une exception nous est toutefois proposée : la possibilité de construire un « éco-hameau », sur le terrain propriété communale et très bien situé, au-dessus du « Pré Neuf », le long de la route de Gilhoc.

Le Conseil se trouve pratiquement face à une mise en demeure d'accepter ces propositions. S'il les rejette, nous risquons de passer sous la houlette du Règlement National d'Urbanisme, ce qui signifierait un arrêt progressif des autorisations de construire.

Le Conseil a donc voté « oui », en ajoutant un avis motivé de son insatisfaction :

- Les quelques critères ayant abouti à retenir 2 hameaux (plus de 5 maisons sur moins de 3 ha avec quelques surfaces non agricoles) soit Chisac et La Rouveure, nous semblent avoir fait fi du mode de vie historique local, très réparti sur tout le territoire.
- Il n'y a aucune certitude que les propriétaires des surfaces constructibles identifiées, qui sont des propriétés privées, désirent construire pour eux-mêmes ou vendre à des personnes désireuses de construire

Le manque de terrain risque donc d'apparaître très rapidement. La Mairie expliquera tout cela lors de l'Enquête Publique qui se déroulera prochainement.

Sécurisation et embellissement de la traversée de Grozon

« Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes » était, lors de la consultation citoyenne de 2019, une des priorités majeures exprimées par la population, et en urgence N°1, la traversée de Grozon.

La mairie s'est donc rapprochée tout d'abord du CAUE, (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, service départemental) qui a établi une proposition comprenant l'idée de « rétrécissements », de réalisation de trottoirs, de plantations, d'une place agrandie et aménagée autour de la fontaine, du temple et de l'ancienne boulangerie, d'un cheminement nouveau entre cette place et celle de l'église... Parallèlement, la mairie a pu acheter quelques terrains pour créer des places de stationnement (le long du chemin de Matras) et un espace de covoiturage (à l'angle de la départementale et de la route de Matras) dont l'aménagement n'est pas encore finalisé.

La route concernée étant une départementale, tous les travaux qui la concernent doivent être entérinés par le Conseil Départemental, en particulier pour toutes les règles d'aménagement de la circulation .

Nous avons donc eu plusieurs réunions de travail avec les services départementaux , ce qui semble à ce jour aboutir à quelques principes de sécurité. Ce qui sera le plus spectaculaire comme transformation, ce sera la réalisation de rétrécissements, de chaque côté du centre du village, obligeant les véhicules à respecter la priorité. Ces 2 équipements ne doivent pas être trop éloignés l'un de l'autre afin de ne pas faciliter la reprise de la vitesse au-dessus de 30km/h...

Des installations provisoires seront posées à l'automne, afin d'analyser le résultat. Ce ne sera que dans un second temps qu'un aménagement définitif sera réalisé.



Quelques travaux récents



Une barrière pour délimiter le nouveau parking chemin de Matras

Après l'achat d'une bande de terrain le long du chemin de Matras, celle-ci est aujourd'hui délimitée par une barrière qui permettra de ne pas amputer le stationnement sur le terrain agricole. Celle-ci a été réalisée par les soins des services techniques de la mairie (Jean Paul Julien), aidé de bénévoles, comme bien d'autres travaux. Le budget en a été assez raisonnable, soit environ 2000€ pour le foncier et la barrière.

Le Tremplin termine la réparation des routes de Grozon

Après une semaine passée en avril sur la partie « Saint-Barthélemy », le Tremplin est revenu pour terminer sa mission de 2022 de réparation des routes de Grozon.

30 tonnes d'enrobé auront été distribuées et déposées dans les « trous » les plus importants, dans chacun des villages ... Jean Paul Julien travaille avec cette équipe, (dirigée par Didier Balthazak) puisque c'est lui qui connaît parfaitement toutes les routes et leur degré de dégradation. Avec nos 52 kms de chemins communaux, c'est un travail récurrent, sans fin, dont le budget est intercommunal. Environ 20 000€ sont réservés annuellement pour cet entretien sur le patrimoine routier de notre commune.

Ce budget vient en supplément des environ 50 000€ d'investissement, quand il s'agit de refaire carrément une surface routière dont le marché d'exécution est alors confié à une entreprise après appel d'offres organisé par la Communauté de Communes. Ainsi, le début de la route d'Hyères, refaite l'an passée.

La nouvelle organisation du dépôt des déchets : un service onéreux tant que chacun « produit » autant d’ordures ménagères

Que c’est agréable de déposer ses poubelles quelque part, et de ne plus en avoir de soucis ! Comme par enchantement, tout ce qu’autrefois on déposait dans un coin de son terrain, ou qu’on abandonnait quelque part dans un fossé... est maintenant ramassé. **Et, miracle... ça disparaît !**

C’est toute une organisation qui s’est mise en place en quelques décennies, avec un circuit économique complexe, entre le ramassage, le tri, l’accueil en déchetterie, la récupération...

Compétence intercommunale, abondée par la « Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères », c’est un service qui a évolué parallèlement à la politique environnementale : propreté et recyclage font dorénavant partie de nos dépenses collectives nécessaires. **Les 900 000€ de coût de fonctionnement n’arrivent pas à être équilibrés** par cette « T.E.O.M » que chacun verse avec sa contribution fiscale locale, et ce, **malgré l’augmentation de son taux de l’année passée**, de 10,1% à 12%. (le déficit est passé de 176000€ à 38000€)

Il a donc été décidé une **politique drastique en matière d’économie de fonctionnement**, qui impactera nos habitudes : La réduction de tous les points d’apport volontaire sera, dès l’automne, le changement de nos itinéraires pour déposer nos déchets : Pour l’ensemble des 10 communes concernées (Toutes les communes du Pays de Lamastre, excepté St Prix qui est rattachée au Cheylard), **le nombre de points d’apport volontaire passera de 173 à 44**. Chaque point d’apport sera composé de l’ensemble des « colonnes » , vertes, bleues et jaunes, facilitant le tri systématique... si peu observé quand seuls les containers d’ordures banales sont déposés un peu partout... **Or les poubelles non ou mal triées sont peu recyclables donc plus onéreuses pour le service gestionnaire.**

Les deux camions réservés à ce ramassage, qui sont très vieux arrivent en fin de vie. **Un seul camion neuf assumera dorénavant cette tournée qui passera de 340 kms à 170 kms.**

Pour Saint-Barthélemy-Grozon, l’évolution sera conséquente, puisque le nombre de points d’apport volontaire passera de 20 à 2... un à Grozon (au-dessus de l’ancienne école), un autre au vieux village de Saint-Barthélemy (sous le cimetière). De nouvelles plateformes sont en voie d’aménagement, avec des surfaces nettoyables.



Nous sommes bien conscients que ce changement ne sera pas apprécié par tous. Cet article vous en donne les raisons, basées sur la seule réalité économique. Pour les personnes qui n’ont pas de voiture, l’aide d’un voisin, d’un ami ou d’un membre de la famille sera nécessaire... nous espérons votre compréhension.

Tant que chacun ne participera pas à la recherche du « **moins de déchets** » (pour ne pas dire « zéro déchet »), le service à rendre ne diminuera pas... Et c’est bien cet objectif que nous avons tous à viser... achats en vrac, bouteilles ou emballages consignés, et moins d’emballages, moins de produits jetables, recyclages sur place, avec espaces de compostage, transformation de nos papiers en bûches... Voilà un programme utile pour tous.

Si vous estimez être exemplaire sur cette démarche « vers zéro déchets », racontez-nous votre expérience... qui pourrait servir d’exemple et inspirer les Barthézonais...

« Le Saint Barth » s’est fait une nouvelle jeunesse :

La « paillote » qui avait été installée par le précédant gérant, il y a une vingtaine d’années, pour créer une extension de la salle à manger avait bien mal vieilli : fuites du toit et façades décrépies n’étaient guère engageantes...

Une déclaration de travaux a été nécessaire pour transformer ce qui était un peu « bricolé » en une jolie véranda. Celle-ci accolée uniquement à la partie « Sud » du bâtiment, a permis de recréer une vraie terrasse extérieure sur la partie Est.

Aujourd’hui parasols et tables aux couleurs vives sont des éléments attractifs. Mais d’ores et déjà la nouvelle structure laisse passer beaucoup plus de lumière que l’installation ancienne, effet très agréable pour l’ambiance intérieure du Saint Barth. Stella et Jean Marc nous ont déjà fait part de leur satisfaction.

Tout ce travail a été réalisé au moindre coût, grâce à une main d’œuvre bénévole que plusieurs élus et habitants de la commune ont généreusement donnée. Seule la structure de la véranda et sa pose ont été achetées par la Commune, propriétaire du bâtiment, pour 25 000€. La démolition, la réalisation de la dalle, la pose du carrelage, les finitions de maçonnerie et d’ électricité ont été réalisées « en interne » , avec Jean Paul Julien et les bénévoles. Merci à tous.



La sécheresse à la fin juin 2022: le souci annuel de nos réserves en eau

Le risque de pénurie d’eau est une inquiétude essentielle. Sans eau, point de vie ! L’hiver a été peu pluvieux, peu neigeux, les nappes phréatiques étaient basses, avant même la période de sécheresse qui a sévi en mai et juin.

L’étiage des sources de la Commune (le débit le plus faible de l’année, calculé sur une observation de plusieurs années) diminue. Actuellement, le débit observé est celui des mois d’août. Certains captages ne donnent plus, notamment celui du Combal).

Quand la sécheresse survient, des restrictions d’usage de l’eau peuvent être décidées par les préfets de département. Des mesures de restriction sont alors à mettre en œuvre, en fonction de la situation. Aux quatre niveaux de gravité correspondent des interdictions spécifiques : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.

L’Arrêté préfectoral du 23 mai 2022 a classé les bassins de la Cance, du Doux et de la Beaume au niveau « Alerte » : réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu’à 3 jours par semaine), mesures d’interdiction des manœuvres de vannes, d’activités nautiques, interdiction à certaines heures d’arroser les jardins, les espaces verts, de remplir les piscines, de laver sa voiture ...

Un nouvel arrêté a été pris le 24 juin 2022 pour classer le bassin du Doux en Alerte renforcée, avec des restrictions plus fortes.

La situation de grande précocité dans la prise des mesures de restrictions cette année et l’intensité de la sécheresse doivent inciter tous les usagers à réduire durablement et autant que possible leurs consommations. Chacun, par ses gestes quotidiens ou ses pratiques professionnelles, peut contribuer à préserver les ressources en eau potable. Ainsi: privilégier les douches, installer des équipements sanitaires économes en eau, faire fonctionner les appareils de lavage à plein, réutiliser l’eau de pluie...

La fin juin a heureusement connu quelques heures d’humidité : l’herbe a reverdi...

La saison a été particulièrement bonne pour le foin, et le stockage de la production de 2021 ont, pour les agriculteurs de notre commune, donné des ressources suffisantes pour l’alimentation du bétail. Leur inquiétude est davantage due aux coûts croissants des achats, entre gaz oil, engrais, matériel...

Est-ce le réchauffement climatique qui crée cette situation ? Probablement, et donc des adaptations de notre consommation d’eau sont à envisager et de façon durable. Les élus de toute la région et les Administrations sont conscients de cette évolution et des actions à mettre en œuvre.

L'Ardéchoise, une 3ème édition splendide : Saint-Barthélemy-Grozon devenu « pays des merveilles »

Une belle réussite que cette Ardéchoise 2022 à Saint-Barthélemy-Grozon. Beaucoup de monde, 1600 cyclistes environ, 80 bénévoles, participation active des élèves de l'Ecole (les garçons magistralement déguisés en cartes à jouer, les filles plus charmantes les unes que les autres en Alice -- un grand merci et un énorme bravo à Angèle DECULTY et à ses collègues couturières! Participation également de trois groupes de l'IME - Soubeyrand).

Un décor à couper le souffle (un labyrinthe, un tunnel, un chapeau ENORME, une table de réception foldingue, et des costumes incroyables et loufoques (merci Angelina et Maryse et toutes les petites mains...) ont créé une animation hors du commun. (Voir article plus complet sur le site de la commune)



Jean-Claude COSTECHAREYRE, correspondant de Saint-Barthélemy-Grozon pour l'Ardéchoise et chapelier fou pour l'occasion, et Yves JULIEN, président d'Amusat é Boujaté, aux manettes pour la mise sur pied de cette belle journée, étaient ravis de la prestation de leurs bénévoles et administrés.

Une édition 2022 de l'Ardéchoise qui fera date ! Lors du debriefing du 24 juin, l'ambiance heureuse et chaleureuse était encore sensible parmi la trentaine de participants.

Vive l'Ardéchoise 2023 ! Rendez-vous le 15 juin ...



« L'esprit vert est à St Barth » : Samedi 21 et dimanche 22 mai c'était « Faites de la nature une fête ! »

Objectif atteint par l'ensemble des bénévoles, mais beaucoup moins par les visiteurs peu nombreux, un peu plus d'une soixantaine. Un constat qui se répète chez nous comme ailleurs, on se retrouve entre soi, entre gens concernés et les messages sur les merveilles de la nature et de la biodiversité sont donc difficiles à transmettre. Et pourtant **on ne protège bien que ce qu'on connaît bien.**

L'occasion de reprendre ici une citation de Gilbert Keith Chesterton
« Le monde ne mourra jamais par manque de merveilles mais uniquement par manque d'émerveillement. »

Néanmoins pour Amusat é Boujaté les objectifs du projet subventionné **« L'esprit vert est à St Barth »** sont atteints avec la création des deux chemins d'interprétation et de leurs livrets descriptifs, les 6 projections de films, l'organisation de la fête de la nature en 2021 et 2022 et la création d'un jeu de piste Explorama.

Un peu comme Aladin nous espérons que les barthézonais frotteront la lampe pour continuer de faire vivre « L'esprit vert à St Barth » ! Toutes les idées et les bonnes volontés sont les bienvenues pour 2023.

Nous utiliserons la transversalité dans le prochain épisode de la fête de la nature en ajoutant au versant pédagogique un versant plus ludique et gourmand avec un atelier « Cuisine des plantes sauvages » une buvette « nature » et l'invitation de nos producteurs locaux à s'installer pour un petit marché du terroir.

Le bureau remercie chaleureusement les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et à l'animation de cette deuxième Fête de la nature.

Bruno Dély



Gros succès pour la fête du 25 juin : le jeune « Comité des Fêtes » réalise un « sans fautes »

Si le Feu d'Artifice programmé n'a pu être tiré, extrême sécheresse oblige, le Tournoi de Pétanque puis le Bal connurent un grand succès.

Tirons notre chapeau aux responsables, à commencer par le président, Valentin GUBIEN, et la vice-présidente, Laure ROUCH, et à l'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes, pour cette organisation sans faille. **Et saluons leur effort d'avoir su associer à leur démarche l'Amicale Laïque, Le Club L'Eglantier et l'A.C.C.A. Le partage des installations provisoires mises en place sur le Pré Neuf entre cette Fête du 25 juin et la Fête de l'Ecole et de l'Amicale Laïque, le lendemain 26 juin, a été une excellente initiative!**

Pour ce qui est du Tournoi de Pétanque, 36 doublettes s'étaient inscrites et tant les abords du Pré Neuf et du stade que la cour de l'école accueillirent tout l'après-midi des joutes sympathiques. La soirée avançant, les doublettes finalistes, Elie Bernard / Jérôme Daujat et Antonin Ranc / Mathieu Soubeyrand (4 membres du Comité des Fêtes, c'est un pur hasard mais cela démontre le niveau technique de l'équipe!) décidèrent de partager.



A 22h, DJ Slimer lança le «bal», une dénomination sans doute peu appropriée pour ces déhanchements aux sons de techno, qui enthousiasmèrent, des heures durant, une assistance très nombreuse et très jeune, venue de la commune et de bien au-delà! Ce n'est que bien après 4 heures du matin que le Pré Neuf commença à perdre son ambiance festive!



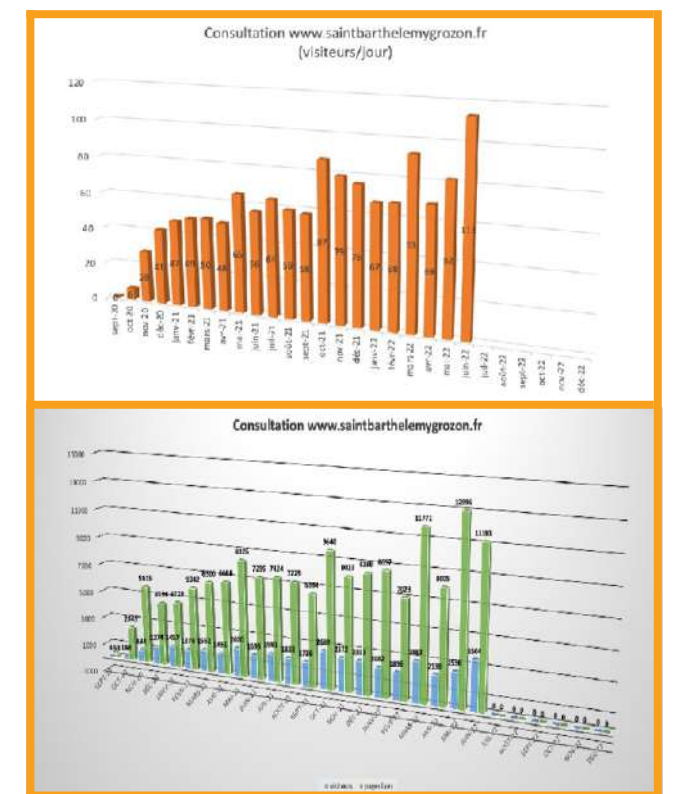
Les lecteurs de « www.saintbarthelemygrozon.fr » pulvérisent leur record de consultation du site officiel de la Commune

Ce mois de juin 2022 va voir le site de la Mairie de Saint-Barthélemy-Grozon mettre à mal l'ancien record de consultation mensuel.

Mis en ligne pour la première en septembre 2020, le site recevait en moyenne, ces derniers mois, entre 70 et 90 visiteurs par jour, qui en ouvraient entre 3 et 5 pages avant de « raccrocher ». Ce mois de juin a vu la fréquentation bondir à plus de 110 visiteurs journaliers! Au 26 juin, nous en avons en effet accueilli 3224, ce qui devrait conduire à un total mensuel de l'ordre de 3500, soit environ 600 de plus que le précédent record établi en mars 2022.

Parmi les explications les plus plausibles figure celle d'une vague de consultations par un « peloton » de participants à l'Ardéchoise qui passait le 16 juin dans notre commune. En effet, la veille du passage à Saint-Barthélemy-Grozon, mercredi 15 juin, le site a enregistré 318 visites d'internautes différents. Et le lendemain du dernier jour de l'Ardéchoise, dimanche 19 juin, le record a été de nouveau battu, avec la bagatelle de 560 visites! Extraordinaire!

Sachez en tous cas que nous nous efforçons de tenir le site le plus à jour possible et mettons un point d'honneur à suivre au plus près la vie associative ainsi que le déroulement des projets et travaux de toutes natures impactant la vie des Barthézonais.



MAGMAS DÉSENDORMIS

EXPOSITION AU TEMPLE DE GROZON

DU 13 JUILLET AU 14 AOÛT

Ouverture de l'exposition à 16h30,
en parallèle du marché des producteurs.
Inauguration à 19 h.

CONCERTS LE 13 JUILLET

ALEX ET LES ALLIGATORS - 20H

Musique de Louisiane aux accents Blues
Alexandre Fratini, Linda Gallix, François Gallix
et Philippe «pipon» Garcia.

BACKLASH TRIO - 21H30

Jazz Funk Latin
Au chapeau, prix libre.

Sur la place du temple ou dans la cour de
l'ancienne école de Grozon suivant la météo.
Buvette et petite restauration sur place.

ARTISTES :

Cécile Almy
Lydie Brylak
Serge Garcia
Laurette Gévaudan
Thibaud Ille
Céline Leopold
Suzanne Paliard
Pierre Tanguy
Mickaël Valet
Aude Wagnon
Marie-Jeanne Zahra

+ les élèves de l'école de
Saint-Barthélemy-Grozon

Horaires : les vendredi, samedi et dimanche, de 16 heure à 19 heure.

Exposition organisée par Cécile Almy, Thibaud Ille et Mickaël Valet, avec le soutien de la Mairie.



L'Interview Culture : Suzanne Paliard

Pour ce quatrième portrait, focus sur l'alchimie de l'œuvre de **Suzanne Paliard**

Mickaël Valet : Suzanne, peux-tu te situer pour nos lecteurs ?

Suzanne Paliard : Ma maison et mon atelier sont au Nord de Lyon à Saint Cyr dans les monts d'or. Et je viens régulièrement dans notre maison de Porte au col de Saint Genest, une résidence de vacances que nous partageons avec 10 amis depuis de nombreuses années.



MV : Quelle est ta pratique artistique ?

SP : Elle est double, je fais de la peinture depuis longtemps mais depuis ma retraite j'ai appris et pratique la gravure. Dans la création je mélange les deux. Je colle des gravures dans ma peinture, et ajoute peinture et pigments sur mes gravures en un enchevêtrement de couches. J'utilise aussi beaucoup les encres. Je suis membre du groupe de graveurs L'EMPREINTE depuis 2016.

MV : Où exposes-tu ?

SP : J'ai exposé dans des salons lyonnais : le Salon de l'Hivernale de Lyon, le Salon du Sud Est, le SOL'ART de Tassin, le Salon Les Arts à Chaponost, à Vienne Arts Contemporains... En Ardèche j'ai exposé au Kaopa café à Lamastre plusieurs fois ainsi qu'à Desaignes dans la désormais fermée galerie l'Art Ici Aussi ; à Alba la Romaine, à Journans (01), avec l'Empreinte, à Céret (66), à Teizé Rochebonne (69), Saussignac (33), Vienne (38) et récemment au château de Tournon. Par ailleurs j'organise 5 à 6 fois par an des expositions et des concerts dans notre maison à Saint Cyr au mont d'or : L'Estando du mont Cindre. J'y expose tous les 2 ou 3 ans avec d'autres artistes.

MV : En tant qu'organisatrice d'événements, quelle est ton approche ?

SP : J'expose des coups de cœurs, des artistes que nous découvrons mon mari et moi et que nous avons appréciés. Nous exposons des œuvres plutôt non figuratives, singulières et nous participons tous les 2 ans à la BHN (Biennale Hors Normes). Parfois, nous nous réunissons avec d'autres amis artistes et travaillons collectivement pendant 2 ans sur un thème. J'y suis à la fois organisatrice et artiste. En septembre par exemple, 10 artistes vont exposer sur le thème de la Mer : sculpture, peinture, conte, musique, leurs travaux à 2 mains à 4 mains... Ce collectif apporte une grande diversité de projets.

MV : Depuis quand pratiques-tu la peinture et la gravure ?

SP : J'ai toujours dessiné et peint dès que j'avais le temps. Mais je n'avais encore jamais exposé. J'ai suivi pendant 10 ans un atelier de peinture avec Philippe Lefranc qui nous donnait un thème de travail et une technique toutes les six semaines. C'était très intéressant d'ainsi découvrir de nouvelles techniques, de pouvoir passer à de grandes réalisations et de pouvoir exposer ces résultats chaque année. C'est ce qui m'a décidé, à la retraite, en 2011, à m'y consacrer à temps quasiment plein. J'ai la joie d'avoir un atelier dans lequel je peux travailler, peindre, graver et tourner la presse, et reprendre mon travail d'un jour à l'autre. Enfin, les temps d'atelier partagé sont très stimulants.

MV : Quelles sont tes actualités artistiques ?

SP : Je suis très heureuse d'exposer ici avec vous au mois de juillet/août et de rencontrer artistes et visiteurs de St Barth Grozon et des environs. Puis l'année 2022 se terminera avec 3 expositions :

- « Mare Nostrum », exposition collective avec les 10 artistes à l'Estando du mont Cindre (du 29 septembre au 9 octobre)
- Le Salon Les Arts Chaponost (69) qui aura lieu du 5 au 13 novembre
- Le 111 des arts à l'Hotel de ville de Lyon : 111 artistes exposent chacun 11 œuvres 20x20, vendues chacune 111 euros au profit des enfants atteints de cancers et leucémies. (du 27 octobre au 6 novembre)

MV : Quel est le sens, la magie que tu injectes dans ton art ?

SP : Dans la peinture comme dans la gravure, j'utilise beaucoup de teintes et pigments de terre naturelle. Et l'eau est présente à travers les encres. La terre et l'eau cohabitent dans mes tableaux, et viennent ensuite s'y mêler les écritures. L'écriture, le geste calligraphique me fascinent, de toutes époques et de toutes régions du monde. Ma peinture parfois est un peu pariétale, je recrée des grottes sur mes toiles ou mes linogravures.



Retour sur les points forts de l'année scolaire avec Gwenaëlle ROGER, la directrice de l'école :

« Une belle année scolaire qui s'achève. Nous avons pu enfin revivre des moments de partages inter écoles: des rencontres USEP, une belle rencontre KAPLA avec les élèves de Boffres, le cross avec le collège, le cinéma, la piscine...

Les élèves ont eu la stabilité avec l'école en présentiel. Nous avons donc pu assurer un enseignement en étant au plus proche des besoins de nos élèves.

L'équipe enseignante a pu être accompagnée par ses partenaires: l'équipe municipale et l'amicale laïque. Grâce à cette collaboration, l'école peut avoir un dynamisme et des ouvertures sur une pédagogie diversifiée.

Un grand merci aux élèves déjà et vous tous! L'équipe enseignante souhaite de belles vacances à toutes et tous »



Et pour résumer, l'agenda, à garder et à utiliser sans modération.

Jeudi 7 juillet : A la découverte des chauves-souris au hameau de Nas. A partir de 18h, diaporama, 19h, pique-nique tiré du sac, 21h-23h, capture, inventaire... Animation Thomas DEANA, de la Ligue pour la protection des oiseaux.

Mercredi 13 juillet : Marché Paysan dans la cour de l'ancienne école de Grozon de 16h30 à 19h.

Mercredi 13 juillet : Exposition artistique « Magmas Désendormis » au temple. A partir de 16h30. Inauguration officielle à 19h, suivie d'un concert à 20h : ALEX ET LES ALLIGATORS et à 21h30 : BACKLASH TRIO, place du temple ou dans la cour de l'ancienne école selon météo.

13 juillet -14 août : Exposition « Magmas Désendormis » au temple de Grozon. Ouverture les vendredis, samedis et dimanches de 16h à 19h.

Vendredi 15 juillet : AG d'Amusaté é Boujaté à 18h30 dans la salle des Associations de l'ancienne école de Grozon.

Dimanche 17 juillet : La Fête du foot à 18h à Saint Barthélemy, au programme Moules frites, Tournoi de Foot et Concours de Pétanque.

Samedi 30 juillet : « Le Pot du maire » Accueil des habitants et des vacanciers. Place de la mairie, à 18h, apéritif offert par la mairie.

Mercredi 10 août : Marché Paysan dans la cour de l'ancienne école de Grozon de 16h30 à 19h.

Mercredi 14 septembre : Marché Paysan dans la cour de l'ancienne école de Grozon de 16h30 à 19h.

Dimanche 18 septembre : Paella pour tous, à 12 h Place de la mairie, organisée par Amusaté é Boujaté.

Samedi 15 octobre : L'Automnal Gourmand avec l'accueil de **Simon Julien** et ses produits de la mer, et vin ardéchois. Place de la mairie, 10h-13h dégustation, achat possible, information sur le métier d'ostréiculteur.

Samedi 29 octobre : Théâtre à Matras, par la troupe d'Alboussière. Pièce écrite par JL Laye.

Samedi 19 novembre : La foire au boudin, Place de la mairie.

Pour avoir les informations régulièrement,
rendez-vous sur le site de la commune :
www.saintbarthelemygrozon.fr





Démission d'un conseiller municipal

Thibaud Ille a décidé de quitter le Conseil municipal après la dernière réunion du 21 juin. Si la question du SCOT a été la dernière goutte d'eau, disons que le vase s'est rempli de toutes les difficultés que connaissent les petites communes rurales : de moins en moins d'autonomie, une « ancienne » décentralisation que l'Administration étatique a largement compensée par des lois contraignantes... ce qui a de quoi démobiliser ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie à essayer de gérer dynamiquement leur territoire.

Thibaud a beaucoup donné. Il a fortement aidé la Commune à améliorer son organisation numérique, il a donné des coups de mains techniques, informatiques, financiers, il a été l'oreille compréhensive de nombreux habitants... Sa passion, son énergie, son idéal démocratique ont souffert de la lourdeur ou lenteur du système...

Nous le remercions pour ces deux années. Il a été le collègue actif et hyper présent en particulier auprès d'Alfred Vey, de Jean Paul Julien, et des élus ayant besoin de coups de main... Sans lui, bien des projets qui ont été menés ou avancés n'auraient pu l'être.

Ce retrait de la vie politique n'est pas celui de sa vie citoyenne. Nous le re trouvons très vite, puisqu'il organise, avec Mickaël Valet et Cécile Almy, l'exposition artistique de cet été au Temple. Nous comptons bien retrouver un ami.



Dernière info :

« 4 balades à la fraîche », animées par Bruno Dély les 12 et 28 juillet, 09 et 25 août à 17h45. Rendez-vous place de l'Église à Saint-Barthélemy